



## Tarifs périscolaires année scolaire 2018 / 2019

Tarifs applicables à compter du 09/07/2018

<b>I - RESTAURATION SCOLAIRE</b>	Tarif	Type de facturation
- tarif T1	<b>2,60 €</b>	journalier
- tarif T2	<b>4,70 €</b>	journalier
- tarif T3	<b>5,90 €</b>	journalier
- tarif T4	<b>6,50 €</b>	journalier
- tarif T5	<b>7,00 €</b>	journalier
- tarif hors-commune	<b>7,50 €</b>	journalier
- accueil PAI sans repas	<b>3,00 €</b>	journalier
- accueil PAI sans repas en hors commune	<b>4,00 €</b>	journalier
- repas occasionnel pour les parents	<b>7,50 €</b>	journalier
- repas personnel encadrant ou AVS	<b>3,00 €</b>	journalier
<b>II - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DES MATERNELLES</b>	Tarif	Type de facturation
<b><u>Accueil du matin de 7h45 à 8h05</u></b>		
- tarif T1	<b>0,18 €</b>	journalier
- tarif T2	<b>0,32 €</b>	journalier
- tarif T3	<b>0,40 €</b>	journalier
- tarif T4	<b>0,44 €</b>	journalier
- tarif T5	<b>0,48 €</b>	journalier
- tarif hors-commune	<b>0,50 €</b>	journalier
<b><u>Garderie "Temps Pause" Midi</u></b>		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h45 - 12h15		
- tarif T1	<b>0,18 €</b>	journalier
- tarif T2	<b>0,32 €</b>	journalier
- tarif T3	<b>0,40 €</b>	journalier
- tarif T4	<b>0,44 €</b>	journalier
- tarif T5	<b>0,48 €</b>	journalier
- tarif hors-commune	<b>0,50 €</b>	journalier
<b><u>Accueil du soir de 16h15 à 18h15</u></b>		
- tarif T1	<b>0,66 €</b>	journalier
- tarif T2	<b>1,20 €</b>	journalier
- tarif T3	<b>1,50 €</b>	journalier
- tarif T4	<b>1,65 €</b>	journalier
- tarif T5	<b>1,80 €</b>	journalier
- tarif hors-commune	<b>1,90 €</b>	journalier
<b>Retards en périscolaire</b>	<b>6,00 €</b>	par 1/4 d'heure entamé

III - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DES ÉLÉMENTAIRES	Tarif	Type de facturation
<b><u>Accueil du matin de 7h45 - 8h20</u></b>		
- tarif T1	0,18 €	journalier
- tarif T2	0,32 €	journalier
- tarif T3	0,40 €	journalier
- tarif T4	0,44 €	journalier
- tarif T5	0,48 €	journalier
- tarif hors-commune	0,50 €	journalier
<b><u>Accueil du soir de 16h30 à 18h15</u></b>		
- tarif T1	1,10 €	journalier
- tarif T2	2,00 €	journalier
- tarif T3	2,50 €	journalier
- tarif T4	2,75 €	journalier
- tarif T5	3,00 €	journalier
- tarif hors-commune	3,18 €	journalier
<b>Retards en périscolaire</b>	<b>6,00 €</b>	par 1/4 d'heure entamé

**Tarif T1 : 0 € à 499,99 € inclus**

**Tarif T2 : > 499,99 € et <= 1 000 €**

**Tarif T3 : > 1 000 € et <=1 500 €**

**Tarif T4 : > 1 500 € et <=2 000 €**

**Tarif T5 : > 2 000 €**

#### **Remises et majorations**

**Remise de 10% sur le coût global de l'activité dès lors que 2 enfants ou plus, d'un même foyer fiscal sont inscrits à la même activité et sur la même grille tarifaire. Cette remise ne s'applique pas sur la restauration scolaire.**

**Remise de 5% sur le coût global de l'activité pour toute souscription à temps complet hors restauration scolaire et hors ALSH. Tout changement en cours de mois à toute souscription à temps complet d'une activité entrainera la suppression de la remise des 5%.**

**Majoration de 30% si réservation hors-délai pour l'accueil du matin, le temps de pause du midi et l'accueil du soir.**

**Pas de remise appliquée sur les tarifs hors commune.**

**Le tarif schilickois T5 sera appliqué pour les élèves scolarisés dans des filières spécifiques qui n'existent pas dans leur commune d'origine (SISES, CLIS).**

## Tarifs de l'Accueil de Loisirs année 2018 / 2019

Tarifs applicables à compter du 09/07/2018

### ACCUEIL DE LOISIRS DES 3/6 ANS SCOLARISÉS EN MATERNELLE

I - RESTAURATION	Tarif	Type de facturation
- tarif T1	2,60 €	journalier
- tarif T2	4,70 €	journalier
- tarif T3	5,90 €	journalier
- tarif T4	6,50 €	journalier
- tarif T5	7,00 €	journalier
- tarif hors-commune	7,50 €	journalier
- accueil PAI sans repas	3,00 €	journalier
- accueil PAI sans repas en hors commune	4,00 €	journalier
- repas occasionnel pour les parents	7,50 €	journalier
- repas personnel encadrant ou AVS	3,00 €	journalier
II - ALSH - MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES MATERNELLES	Tarif	Type de facturation
<b>Mercredis (de 7h45 à 18h15 - tarifs hors repas)</b>		
- tarif T1	5,00 €	journalier
- tarif T2	8,00 €	journalier
- tarif T3	11,00 €	journalier
- tarif T4	12,50 €	journalier
- tarif T5	13,50 €	journalier
- tarif hors-commune	14,00 €	journalier
<b>Vacances scolaires (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 18h15 tarifs hors repas)</b>		
- tarif T1	20,00 €	semaine
- tarif T1	5,00 €	journalier
- tarif T2	36,00 €	semaine
- tarif T2	8,00 €	journalier
- tarif T3	50,00 €	semaine
- tarif T3	11,00 €	journalier
- tarif T4	55,00 €	semaine
- tarif T4	12,50 €	journalier
- tarif T5	60,00 €	semaine
- tarif T5	13,50 €	journalier
- tarif hors-commune	65,00 €	semaine
- tarif hors-commune	14,00 €	journalier
<b>Excursion ou sortie</b>	7,00 €	activité
<b>Retards en ALSH</b>	6,00 €	par 1/4 d'heure entamé
<b>Repas : cf restauration (ci-dessus)</b>		

Tarif T1 : 0 € à 499,99 € inclus

Tarif T2 : > 499,99 € et <= 1 000 €

Tarif T3 : > 1 000 € et <=1 500 €

Tarif T4 : > 1 500 € et <=2 000 €

Tarif T5 : > 2 000 €

#### Remises et majorations

**Remise de 10%** sur le **coût global de l'activité** dès lors que 2 enfants ou plus, d'un même foyer fiscal sont inscrits à la même activité et sur la même grille tarifaire. Cette remise ne s'applique pas sur la restauration scolaire.

**Remise de 5%** sur le **coût global de l'activité** pour toute souscription à temps complet hors restauration scolaire et hors ALSH. Tout changement en cours de mois à toute souscription à temps complet d'une activité entrainera la suppression de la remise des 5%.

**Majoration de 30%** si réservation hors-délai pour l'accueil du matin, le temps de pause du midi et l'accueil du soir.

Pas de remise appliquée sur les tarifs hors commune.

Le tarif schillickois T5 sera appliqué pour les élèves scolarisés dans des filières spécifiques qui n'existent pas dans leur commune d'origine (SISES, CLIS).

Tarifs de l'Accueil de Loisirs année 2018 / 2019

Tarifs applicables à compter du 09/07/2018

ACCUEIL DE LOISIRS DES 6 / 11 ANS SCOLARISÉS EN ÉLÉMENTAIRE

I - RESTAURATION	Tarif	Type de facturation
- tarif T1	2,60 €	journalier
- tarif T2	4,70 €	journalier
- tarif T3	5,90 €	journalier
- tarif T4	6,50 €	journalier
- tarif T5	7,00 €	journalier
- tarif hors-commune	7,50 €	journalier
- accueil PAI sans repas	3,00 €	journalier
- accueil PAI sans repas en hors commune	4,00 €	journalier
- repas occasionnel pour les parents	7,50 €	journalier
- repas personnel encadrant ou AVS	3,00 €	journalier
II - ALSH - MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES ÉLÉMENTAIRES	Tarif	Type de facturation
<b>Mercredis (de 7h45 à 18h15 - tarifs hors repas)</b>		
- tarif T1	5,00 €	journalier
- tarif T2	6,50 €	journalier
- tarif T3	10,00 €	journalier
- tarif T4	11,00 €	journalier
- tarif T5	12,00 €	journalier
- tarif hors-commune	13,00 €	journalier
<b>Vacances scolaires (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 18h15 tarifs hors repas)</b>		
- tarif T1	20,00 €	semaine
- tarif T1	5,00 €	journalier
- tarif T2	28,00 €	semaine
- tarif T2	6,50 €	journalier
- tarif T3	45,00 €	semaine
- tarif T3	10,00 €	journalier
- tarif T4	50,00 €	semaine
- tarif T4	11,00 €	journalier
- tarif T5	54,00 €	semaine
- tarif T5	12,00 €	journalier
- tarif hors-commune	60,00 €	semaine
- tarif hors-commune	13,00 €	journalier
<b>Excursion ou sortie</b>	7,00 €	activité
<b>Retards en ALSH</b>	6,00 €	par 1/4 d'heure entamé
<b>Repas : cf restauration (ci-dessus)</b>		

Tarif T1 : 0 € à 499,99 € inclus

Tarif T2 : > 499,99 € et <= 1 000 €

Tarif T3 : > 1 000 € et <=1 500 €

Tarif T4 : > 1 500 € et <=2 000 €

Tarif T5 : > 2 000 €

**Remises et majorations**

**Remise** de 10% sur le coût global de l'activité dès lors que 2 enfants ou plus, d'un même foyer fiscal sont inscrits à la même activité et sur la même grille tarifaire. Cette remise ne s'applique pas sur la restauration scolaire.

**Remise** de 5% sur le coût global de l'activité pour toute souscription à temps complet hors restauration scolaire et hors ALSH. Tout changement en cours de mois à toute souscription à temps complet d'une activité entrainera la suppression de la remise des 5%.

**Majoration** de 30% si réservation hors-délai pour l'accueil du matin, le temps de pause du midi et l'accueil du soir.

Pas de remise appliquée sur les tarifs hors commune.

Le tarif schilickois T5 sera appliqué pour les élèves scolarisés dans des filières spécifiques qui n'existent pas dans leur commune d'origine (SISES, CLIS).